

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
⦿ϣ⊗⊗ I ⦿⦿⊗⦿⦿V ⦿⊗⊗⊗ X ⦿⊗.V⊗ ⦿⦿⊗.⊗  
X.⦿V.⊗⊗X I ⦿⦿⦿⦿V ⦿X ⊗⦿⦿⦿⦿Q I X⊗⊗⊗ ⦿⦿⦿⦿  
X.⦿⦿⦿⦿⦿X I ⊗⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿ V X⦿⦿⦿⦿⦿⦿

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU  
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES  
DEPARTEMENT LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE

جامعة مولود معمري - تيزي وزو  
كلية الآداب واللغات



N° d'Ordre : .....  
N° de série : .....

Mémoire en vue de l'obtention  
Du diplôme de master II

**DOMAINE : faculté des lettres et des langues**

**FILIERE : langue française**

**SPECIALITE : science du langage**

**Titre**

**Etude linguistique des toponymes d'une partie de la vallée du  
Sébaou : « le village Imzizou ».**

**Présenté par :**  
**ACHOUR Amayas Arezki**

**Encadré par :**  
**HALOUANE Hacène**

**Jury de soutenance :**

Président : CHEBOUTI Karim, MCA, UMMTO  
Encadrant : HALOUANE Hacène, MCB, UMMTO  
Examinatrice : TABELLOUT Nadia, MCA, UMMTO

**Promotion : 2023/2024**

## **Remerciements :**

*D'une part, je tiens, au terme de mon mémoire, exprimer ma gratitude envers mon encadrant ; monsieur H. HALOUANE pour sa disponibilité durant toutes les étapes du travail, ses conseils et l'expertise qu'il a affichée dans les domaines concernés par la recherche.*

*D'autre part, j'aimerais également remercier les membres du jury que sont monsieur K. CHEBOUTI et madame N. TABELLOUT pour l'intérêt qu'ils porteront à ce modeste travail.*

*De plus, je profite de cette occasion pour saluer un certain nombre d'enseignants parmi ceux que j'ai croisés durant mes cinq années à l'université et les remercier du savoir-faire dont ils ont su faire preuve pour dispenser un enseignement de qualité.*

*Enfin, je témoigne ma reconnaissance à toutes les personnes qui m'ont aidé de près comme de loin.*

## *Dédicaces :*

*Je dédie ce modeste travail à :*

- *Ma mère.*
- *Mon père.*
- *Ma sœur.*
- *Mes grands-parents.*
- *Mes tantes.*
- *Mes oncles.*
- *Mes cousins.*

# Table des matières :

Introduction générale .....	07
<b>Chapitre I : présentation des notions théoriques .....</b>	<b>11</b>
1. Onomastique .....	12
2. Toponymie.....	12
3. Anthroponymie .....	13
4. Lexicologie .....	14
5. Morphologie .....	14
6. Flexion .....	15
7. Dérivation.....	15
8. Composition.....	16
9. Sémantique .....	16
10. Sèmes inhérents/afférents .....	17
11. Métaphore et métonymie .....	18
12. Ellipse .....	18
<b>Chapitre II : Analyse morphologique .....</b>	<b>19</b>
1. Les marques du nom .....	20
1.1 Le genre. ....	20
1.2 Le nombre .....	24
2. Analyse des emprunts .....	25
2.1. Définition.....	25

2.2. Taux et origines des emprunts .....	25
2.3. Adaptation des emprunts .....	26
3. Composition et dérivation .....	28
3.1. Dérivation .....	29
3.2. Composition .....	29
Conclusion .....	31
<b>Chapitre III : Analyse sémantique .....</b>	<b>32</b>
1. Toponymes évoquant un événement historique.....	34
2. Toponymes marquant la propriété.....	35
3. Toponymes servant à la localisation. ....	37
4. Toponymes motivés par les propriétés géologiques du terrain.....	38
5. Toponymes motivés par leurs spécificités .....	39
6. Toponymes d'origine hydronymique.....	41
7. Toponymes en lien avec la faune et la flore.....	43
8. Toponymes relatifs aux activités diverses du village.....	45
9. Toponymes à significations opaques .....	46
Conclusion.....	49
Conclusion générale .....	50
Bibliographie.....	53
Annexes. ....	55

## Notation utilisée :

Lettres kabyles	Equivalent en français	Equivalent en A.P.I.
t	th	θ
ṭ	/	t
q	/	q
d	/	ð
ḍ	dh	ḍ
b	v/b	V
c	ch	ʃ
ğ	dj	dʒ
j	j	ʒ
k	/	
ɣ	gh	ɣ
x	kh	X
ḥ	/	ħ
ε	aa	f
h	/	h̃
y	y	J
r	/	r
ṛ	/	r
ş	/	s
u	ou	u
a	a	a

# **Introduction générale.**

L'Homme s'est donné la langue, et de ce fait la faculté de catégoriser et de découper la réalité extralinguistique. Ainsi, il s'est vu, tout naturellement, en droit de dénommer tant des objets, des idées que des lieux. En effet, les humains se situent et se repèrent dans l'espace et le relief terrestre, tissent des liens avec les endroits qu'ils fréquentent afin de s'approprier et marquer un territoire d'identification donné. Il suffit de prêter quelque peu attention au fait qu'aucune région du monde n'est livrée à l'anonymat pour se convaincre de l'universalité du phénomène toponymique. Par ailleurs, la toponymie s'avère être une mine recelant des données qui peuvent intéresser un grand nombre de champs disciplinaires au sein desquels la linguistique figure au premier rang.

C'est pourquoi nous avons décidé d'inscrire notre travail de recherche dans le cadre de l'analyse linguistique de la toponymie. A cet effet, nous nous proposons d'étudier les noms de lieux d'une région de Kabylie, à savoir, le village Imzizou et ses environs.

Les différentes parties de notre étude s'articulent autour de notre problématique qui consiste en diverses questions. Nous tenterons, dans un premier temps, de cerner ce qui caractérise les structures morphologiques des noms de lieux recueillis, c'est-à-dire que nous allons analyser les différentes formes sous lesquelles se présentent les toponymes, sont-ils simples, composés ou dérivés? y a-t-il un genre (masculin ou féminin) plus dominant que l'autre ? et jusqu'à quel niveau les langues étrangères (à travers les emprunts) ont pu influencer la toponymie de la région concernée par l'enquête? dans un second temps, nous chercherons à décrypter le contenu sémantique que chaque nom a à livrer ; voir quelles motivations sont à l'origine de chaque dénomination ?

Comme réponse provisoire à notre problématique nous formulerons les hypothèses suivantes et nous les vérifierons tout au long du travail. Nous pensons que les noms composés seraient plus nombreux que les noms simples étant donné que les toponymes sont généralement composés d'un générique servant de base et d'un spécifique offrant davantage d'indications. Aussi, la liste des toponymes contiendrait un pourcentage relativement faible d'emprunts, à

l'inverse, il y'aurait prévalence de noms kabyles du fait que la langue de la région soit le kabyle. De plus, compte tenu de la nature de la région (terres alluvionnaires, retenues d'eau agricoles, culture de céréales...) les hydronymes et les noms relatifs à l'agriculture devraient être majoritaires.

D'un point de vue méthodologique, notre démarche sera essentiellement descriptive. Elle s'inscrit dans le domaine de la lexicologie ayant pour objet l'onomastique. Il sera question d'analyser un corpus composé de cinquante toponymes recueillis au sein et autour du village nommé *Imzizwu*. Par ailleurs, le recensement des noms de lieux s'est fait sur plusieurs étapes. Nous avons d'abord, établi une liste composée des noms que nous connaissions à titre personnel, puis nous l'avons enrichie en questionnant les personnes les mieux informées au sujet du village.

Nous passons à présent à une brève présentation de la région sur laquelle porte notre étude. *Imzizou*, *Imzizwu* en kabyle, est le nom d'un village situé dans la vallée en contrebas des montagnes des Ait-Iraten si l'on se pose du côté nord de celles-ci. Cette même vallée est d'ailleurs irriguée par la rivière Sébaou, d'où l'appellation de vallée/plaine du Sébaou.

Administrativement parlant, *Imzizwu* est affilié à la commune de Fréha dont le chef-lieu est à environ 10km du village. La région qui constitue le terrain de notre recherche partage de ce fait ses frontières avec d'autres villages appartenant à la même circonscription administrative, il y a *Lqahra* à l'est et *Lgendul* à l'ouest. La frontière sud est marquée par les méandres de la rivière, avec le village *Cεayeb* (mekla) de l'autre côté de la rive. C'est du côté nord que la limite territoriale demeure assez floue faute d'agglomération attenante, ceci ne pose néanmoins aucun problème aux habitués des lieux. Par ailleurs, la région marque aussi la frontière, au sud-ouest, entre les communes de Fréha et Ouaguenoune étant donné qu'à cet endroit-là, les terres du village rencontrent celles de Tamda.

Pour ce qui est de son organisation, notre travail sera constitué de trois principaux chapitres, encadrés d'une introduction et d'une conclusion. Nous définirons dans le premier chapitre, qui sera d'ordre théorique, tous les concepts clés qui seront sollicités au cours de notre analyse, à savoir, entre autres, la toponymie, l'anthroponymie, la lexicologie, la morphologie (flexion, dérivation et composition) nous aurons également un œil sur la sémantique (sèmes ; inhérents et afférents), pour terminer nous définirons la métaphore et la métonymie...

Dans le deuxième chapitre, nous examinerons la constitution morphologique des noms de lieux, en d'autres termes, nous nous intéresserons à la formation (du masculin, du féminin, du singulier et du pluriel), aux types de dérivation et de composition caractérisant les toponymes. Et, en outre, nous essayerons de classer les différents emprunts selon leurs origines et leur degré d'adaptation à la langue kabyle. Nous représenterons nos résultats avec des graphiques en forme de diagrammes.

Le troisième et dernier chapitre, quant à lui, abordera les aspects sémantiques des toponymes. Nous tenterons de trouver une traduction en français à chacun des noms que nous aurons à analyser, en plus de cela, nous chercherons aussi à reconstituer les motivations ayant pu conduire à telle ou telle dénomination...

**Premier chapitre :**  
**Présentation des notions théoriques.**

Ce premier chapitre traitera de l'ensemble des notions théoriques qui seront mises en œuvre dans notre analyse à la lumière des définitions élaborées par les différents spécialistes du domaine de l'onomastique, de la toponymie et de la lexicologie.

Nous entamons notre présentation par le concept d'onomastique. Pour G. Mounin, l'onomastique est « *la discipline linguistique dont l'objet est l'étude des noms propres ; parfois employé à la place d'anthroponymie pour l'étude des noms de personnes* » (2004 : 237). Dans son sens le plus global, l'onomastique serait donc un rameau de la lexicologie prenant en charge l'étude des noms propres (toponymes, anthroponymes...) du point de vue de leurs sens, leurs formes et leurs origines. Le terme onomastique, bien que déjà attesté à la fin de XIXe siècle, qualifiant à l'époque l'une des tâches à laquelle vauquaient les rédacteurs du dictionnaire topographique de France dès 1868, n'a accédé au statut d'une discipline forte de ses propres méthodes qu'avec A. Dauzat entre 1926 et 1948 (revue internationale d'onomastique).

Comme signalé précédemment deux principaux axes ressortissent à l'onomastique. Il y a en tout premier lieu, la toponymie (topo = lieu, nymie = nom), qui est une discipline découlant de l'onomastique qui s'intéresse à toute dénomination consacrant exclusivité et unicité à un lieu par rapport à un autre. Pour J. Dubois et al (1989 : 490), la toponymie est : « *la partie de la linguistique qui s'occupe de l'origine des noms de lieux, de leurs rapports avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou des langues disparues* ». Encyclopaedia Universalis propose de son côté la définition suivante : « *la toponymie a pour objet l'étude des noms de lieux, ou toponymes. Dans le domaine de la linguistique elle constitue l'une des deux branches de l'onomastique (...) la toponymie comporte plusieurs catégories, essentiellement : l'oronymie, ou étude des noms de montagnes, l'hydronymie, ou étude des noms de cours d'eau, la microtoponymie, ou étude des noms de lieux-dits, l'odonymie, ou étude des noms de rues* ».

Certains toponymes ne présentent aucun obstacle sémantique, d'autres, en revanche, comme l'indique P. Skok cité par F. Cheriguen (1993 : 25) : « *sont empruntés à une période antérieure, ou sont dus à un fait quelconque, un hasard qu'on ne peut plus préciser* ».

Les termes hydronyme, oronyme et odonyme évoqués supra sont aussi rangés au sein de la toponymie du fait qu'ils viennent apporter une certaine spécificité aux noms de lieux permettant par là-même la catégorisation de ces derniers selon la réalité qu'ils désignent de par leurs dénominations.

Soit les noms suivants : *Iyil n wuccen* (commune de ouaguenoune), *Le Lac Noir* (akfadu) et *Avenue Des Martyrs* (m'douha). Ils renvoient tous à des lieux bien précis et sont, à cet égard, des toponymes. Cependant, nous pouvons, ensuite, les classer selon que le premier soit un oronyme, le deuxième un hydronyme et le dernier un odonyme.

Par ailleurs, le préfixe « micro » est parfois associé au mot « toponyme » formant le terme « micro-toponyme » employé pour parler des noms de lieux-dits ou d'espaces restreints. A partir de notre corpus nous pourrions dégager *Imzizwu* comme toponyme et *Lqahwa* (qui signifie initialement café mais s'est transformé, par métonymie, en nom propre désignant un lieu) comme micro-toponyme puisqu'il ne représente qu'une aire de dimension relativement étroite, ne constituant que la partie d'un tout.

La toponymie, à son tour, trouve ses premières manifestations avec la confection des différents dictionnaires topographiques de France et les cours de toponymie d'A. Longnon. Néanmoins, il faudra attendre qu'A. Dauzat suscite l'intérêt du microcosme universitaire autour des noms de lieux. Il fondera plus tard la revue internationale d'onomastique et organise en 1938 le tout premier congrès international de sciences onomastiques.

Notre travail touchera aussi à l'autre discipline majeure de l'onomastique, à savoir, l'anthroponymie. Elle est définie par J. Dubois et al. (1989 : 36) comme : « *la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personnes (...)* ». Il s'agit en

d'autres termes, de la branche de l'onomastique réservée exclusivement à l'étude des noms propres caractérisant les personnes englobant les patronymes (nom de famille), les prénoms et les ethnonymes (noms de peuples/de tribus), entre autres. A l'instar de la toponymie, l'anthroponymie telle que nous l'entendons aujourd'hui est apparue avec A. Dauzat à travers son « traité d'anthroponymie française ».

Nous avons décidé d'inclure l'anthroponymie parmi les concepts clés de notre recherche étant donné qu'il y a, au sein de notre corpus, des toponymes formés à base d'anthroponymes (anthroponyme devenu toponyme), ou comportant un nom de personne dans l'une de leurs parties dans le cas où ils (les toponymes) seraient composés.

En outre, notre recherche se construit autour de toponymes, et de ce fait, autour du lexique, ce qui nous amène nécessairement à toucher à certaines notions de lexicologie. Ladite lexicologie représente la branche de la linguistique dont relève toute analyse portant sur le mot, le vocabulaire. Selon que cette analyse soit orientée sur la forme ou le sens du mot, la lexicologie se subdivise en deux branches principales ; la morphologie et la sémantique. G. Mounin (2004 : 203) ajoute, en parlant de la lexicologie, qu'elle « *Désigne aussi la réflexion théorique sur les problèmes posés par l'élaboration des dictionnaires* ».

Parmi les éléments issus de la lexicologie sur la base desquels nous analyserons nos toponymes il y a, d'une part, la « morphologie » qui est l'étude de la forme des unités lexicales (c'est-à-dire des formes qu'elles prennent en fonction du genre et du nombre pour le nom et de la conjugaison pour le verbe, c'est ce qu'on appelle la flexion. Par ailleurs, la morphologie s'intéresse aussi au processus de formation de nouveaux mots par le biais de la composition et de la dérivation. C'est ce que précise F. Neveu (2005 : 71) à travers la définition suivante : « *traditionnellement elle est présentée comme l'étude de la forme des mots, autrement dit elle expose et analyse les règles qui régissent la structure interne des mots (...). Elle traite donc des phénomènes qui ressortissent à la flexion, c'est-à-dire aux changements de forme des mots en fonction des relations qu'ils entretiennent avec d'autres unités lexicales dans la phrase*

(variations dans le nombre, dans le genre, dans le temps, dans la personne, dans le cas, etc.). Elle traite en outre des procédés de formation des mots qui sont principalement la dérivation et la composition, c'est-à-dire qu'elle s'intéresse également aux règles de combinaison des morphèmes qui régissent la constitution de l'unité mot... ».

Parmi les concepts relatifs à la morphologie que nous convoquerons durant notre étude, il y a celui de flexion (genre, nombre), de dérivation et enfin de composition.

Nous commencerons par définir la flexion. Cette dernière renvoie à toutes les formes que pourrait prendre un mot selon sa classe et sa fonction grammaticale. Nous entendons par flexion tout ce qui relève de la déclinaison s'il s'agit d'un groupe nominal et de la conjugaison s'il s'agit d'un groupe verbal. Celles-ci sont toutes deux conditionnées par le genre, le nombre et le cas, selon J. Dubois et al. (1989 : 215). Nous nous attarderons d'avantage dans notre travail sur chacune des deux notions ; en l'occurrence, celles du genre et du nombre. Le premier est, en grammaire, une caractéristique inhérente et nécessaire du nom. En général, il existe deux genres ; le masculin et le féminin. Il peut, toutefois, y avoir, selon les langues, un troisième genre qui est le neutre. Pour J. Dubois et al. (1989 :229), le genre se manifeste : « *par la référence pronominale, par l'accord de l'adjectif (ou du verbe) et par des affixes nominaux (préfixes, suffixes ou désinence casuelles), un seul de ces critères étant suffisant (...)* ». Le second est une catégorie grammaticale qui s'applique aux unités linguistiques dénombrables, celles ayant un singulier et un pluriel. De ce fait, le nombre permet aussi de distinguer entre les unités dénombrables et indénombrables. Il est à noter la frontière entre les deux catégories n'est pas figée et varie d'une langue à une autre.

Quant à la dérivation, nous retiendrons qu'il s'agit d'un procédé de formation lexicale moyennant lequel deux composants (ou plus) sont joints (collés) ensemble pour former une nouvelle unité. Cependant, pour parler de dérivation, il faudrait qu'à minima, l'un des composants ne présente aucune signification possible une fois isolé. Les mots tels que *défaire* et *chanteur* sont des dérivés, étant donné que le préfixe *dé* et le suffixe *eur* ne sont pas en mesure

de constituer à elle seules des unités linguistiques indépendantes. Alors que *faire* et *chant* sont des unités lexicales indépendantes. Si un mot dérivé contient simultanément un préfixe et un suffixe comme dans *désobéissance*, on parlera de dérivation parasynthétique. A cet égard, Nous passerons en revue les éléments constitutifs de notre corpus afin de dégager des noms formés selon le processus de dérivation et nous essayerons d'expliquer ce même processus.

Enfin, nous portons notre attention sur la composition qui à l'instar de la dérivation est un procédé de formation de nouveaux mots. Il n'en reste pas moins que les deux s'opposent sur un point. En effet, la composition désigne : «*la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue* » J. Dubois et al (1989 : 109). Sous ce rapport, des mots comme : *coffre-fort* et *portemanteau* sont des composés du fait que chacun de : *coffre*, *fort*, *porte* et *manteau* présentent des utilisations indépendantes dans d'autres conjonctures. Nous classerons donc les toponymes que nous avons recueillis selon que ces derniers soient composés ou simples. Nous citons M. A. Haddadou (2011 : 97) qui distingue deux types de composés : «*les composés par simple juxtaposition d'unités ou composés proprement dits* » (c'est-à-dire, comme le précise F. Neveu, d'une simple soudure entre 2 lexèmes ou de la séparation de ces derniers par un blanc ou un trait d'union). Et «*les composés par lexicalisation de syntagmes ou composés synaptiques* ». Cette seconde catégorie est constituée d'éléments rapprochés qui restent sous une forme de syntagme. Benveniste désignera ce procédé par synapsie.

D'autre part, nous soumettrons également notre corpus à une analyse sémantique, si bien qu'il nous faudra définir certains des concepts phares de celle-ci.

Pour commencer, nous pourrions définir la sémantique comme une discipline en lien avec la linguistique qui prend en charge l'analyse du (ou des) sens que prennent les unités d'une langue. En d'autres termes, elle se penche sur les différentes interprétations que pourrait avoir un mot en langue ou en discours. C'est ce qu'explique F. Neveu lorsqu'il définit la sémantique comme : «*un domaine de la linguistique qui prend pour objet d'étude le sens et les*

*interprétations des unités significatives de la langue et de leur combinaison dans le discours (...) » (2005 : 101).*

Nous emprunterons principalement à la sémantique l'idée de « sème » afin d'opérer des rapprochements entre des toponymes appartenant au même champ lexico-sémantique (exemple : la récurrence du sème « présence d'eau » dans tous les hydronymes). Ce même concept est, en outre, opératoire dans l'analyse des signifiés afin de distinguer les sèmes inhérents (lexicalisés, connus par toute la communauté) des sèmes afférents (qui s'actualisent spécifiquement, selon la conjoncture).

Pour G. Mounin, le terme sème est : « *un terme issu des tentatives faites pour analyser le signifié en unités irréductibles comme il semble légitime pour le signifiant (...) dans cette perspective le sème est l'unité sémantique minimale résultant de l'analyse des signifiés (...)* » (2004 : 294). Nous illustrons avec un exemple, tiré des travaux d'A. Lehmann et F. Martin-Berthet (2000 : 24), dans lequel les unités lexicales « chaise » et « fauteuil » sont décomposés en plusieurs traits sémantiques (sèmes) en mettant la lumière sur le caractère parfois générique de certains sèmes qui sont communs aux deux unités tels que ; les traits /pour s'asseoir /, / sur pieds /, / pour une personne / et / avec dossier /, parfois spécifique comme c'est le cas avec le sème / avec bras / qui s'active avec « fauteuil » et reste neutralisé avec « chaise ».

Nous nous intéresserons, de même, au dualisme (sème inhérent/sème afférent) que F. Rastier, dans le glossaire d'Arts et sciences du texte (2001), présente comme suit : « *sème inhérent : sème que l'occurrence hérite par défaut* » et « *sème afférent : (...) il est soit activé par instruction contextuelle quand il est socialement normé (exemple : /irénique/ pour 'colombe' vs /polémique/ pour 'corbeau'), soit propagé par prédication et/ou qualification.* ». A. Belghanem au sujet des sèmes inhérents dit qu'il s'agit de : « *sèmes étant prescrits par le système fonctionnel de la langue. Ils sont actualisés chaque fois que le contexte ne l'interdit pas* ». Quant aux sèmes afférents, ils ne sont, pour lui, « *actualisés que lorsqu'une indication le requiert. Ils sont de deux types : contextuels si l'indication appartient au contexte*

*linguistique, socialement normés si leur actualisation est commandée par des valeurs sociales comme les topoï par exemple* » (2014 :04). Pour résumer, nous pourrions dire que les sèmes dits inhérents sont ancrés dans le système interne de la langue. Ils permettent l'élaboration du sens intrinsèque des unités linguistiques. En ce qui concerne les sèmes afférents, il faudrait noter qu'il s'agit de traits sémantiques n'étant pas directement et nécessairement actualisés par l'occurrence, ils sont tributaires de la connotation ayant été ajoutée ou venant se substituer au sens premier du mot.

Nous aurons, en outre, à faire usage de deux autres concepts de la sémantique qui nous permettront de saisir la motivation qui a présidé à l'attribution d'une appellation au lieu qu'elle désigne. Il s'agit de la métaphore et de la métonymie. La métaphore est un trope qui naît de l'analogie opérée entre deux éléments ou plus. Il s'agit d'une comparaison implicite où un mot vient se substituer à un autre, ou en prend le sens, par l'effet d'une caractéristique commune. Le mot reconduit, subit, pour la circonstance, une transposition de sens visant à donner plus de force à une idée, une expression... « *Ainsi une relation métaphorique unit l'acception A de perle à l'acception dérivée B en vertu d'une ressemblance (/rareté/ et /excellence/) entre les deux acceptions : perle A : « petite bille de nacre », perle B : « personne remarquable dans un domaine* ». » A. Lehmann et F. Martin-Berthet (2000 : 79). La métonymie, par contre, n'est pas fondée sur la ressemblance et la comparaison, elle se traduit plutôt par le déplacement du référent d'une dénomination. Il y a donc métonymie quand le référent d'un signe change, ou du moins, n'est pas désigné par son signifiant habituel. « *Ce processus s'explique par une ellipse : « j'ai bu un verre » pour « j'ai bu le contenu d'un verre » (...).* » Idem.

Pour finir, nous aurons besoin de définir l'ellipse qui dans un sens classique renvoie à l'omission de certains éléments d'un énoncé sans pour autant compromettre la transmission du message et ce dès-lors que le contexte le permet. L'ellipse peut concerner un verbe, un pronom ou un sujet... Selon G. Mounin, il y a ellipse dans l'énoncé *une deux chevaux* qui est dans sa forme complète *une voiture automobile d'une puissance de deux chevaux*.

**Deuxième chapitre :**  
**Analyse morphologique.**

Dans ce chapitre, nous tenterons de présenter certaines caractéristiques morphologiques des toponymes constituant notre corpus. Ainsi, nous les répartirons selon le genre et le nombre (marques obligatoires du nom). Puis dans la foulée de l'analyse morphologique, nous nous intéresserons aussi aux différents emprunts contenus dans notre corpus. Enfin nous terminerons par la répartition des toponymes en mots simples et mots composés en précisant la nature de chaque type de composition.

## 1. Les marques du nom

### 1.1. Le genre

Le nom berbère (nous parlons du berbère étant donné que notre étude porte sur un corpus constitué de mots de la langue kabyle qui elle est une variété du berbère) oppose deux genres ; le masculin et le féminin. Dans notre corpus, nous avons recensé 25 noms masculins et 26 noms féminin, soit, respectivement 48% et 52%.

#### 1.1.1. Le masculin

Parmi les 24 noms masculins 12 d'entre eux ont pour voyelle initiale la lettre « a », un seul commence par la lettre « i » tandis qu'aucun ne présente la voyelle « u » comme lettre initiale. A côté de ceux-là, nous comptons 11 noms commençant par des consonnes « l » ou « b ».

Nom commençant par un « a »	Equivalent en français
- <i>asif</i>	- rivière
- <i>alma</i>	- terrain gorgé d'eau
- <i>amdun</i> <sup>*2</sup>	- étang
- <i>aqerru</i>	- tête
- <i>azemmur</i>	- oliveraie/champ

- <i>axxam</i>	- maison
- <i>annar</i>	- aire à battre
- <i>amariy</i>	-terre à haut degré de salinité
- <i>amraw</i>	- anthroponyme
- <i>abrid</i>	- route/chemin
- <i>acatu</i>	- château d'eau

Nom commençant par un « i »	Equivalent en français
- <i>imzizwu</i>	-voir l'explication page 40

Nom commençant par une consonne	Equivalent en français
- <i>lɛinser</i>	-source
- <i>lbir</i>	-puits
- <i>leeric</i>	-soupente/tonnelle
- <i>lkaf</i>	-précipice
- <i>lekmayen</i>	-(signification opaque/voir page 48)
- <i>buzerzur</i>	-(combinaison entre la particule <i>bu</i> qui renvoie à la propriété et le mot <i>zerzur</i> (étourneau))
- <i>lğamee</i> *2	-mosquée
- <i>lestad</i>	-(il s'agit du mot français (stade) qui a été kabylisé)
- <i>lbur</i>	-terre laissée en friche
- <i>lmecmel</i>	-terrain de la collectivité

### 1.1.2. le féminin

Parmi les 26 noms 12 présentent la marque discontinue du nom féminin kabyle, c'est-à-dire un *t* initial et un *t* final. Tandis que 08 autres noms présentent seulement la partie antéposée de la même marque (un *t* initial). Par ailleurs, nous avons 05 noms qui commencent par des consonnes autres que le *t* (kabyle) en ayant comme caractéristique commune un *a* final (dont nous tenterons d'expliquer la provenance plus en aval). Enfin, nous avons recensé un cas relevant d'un féminin français.

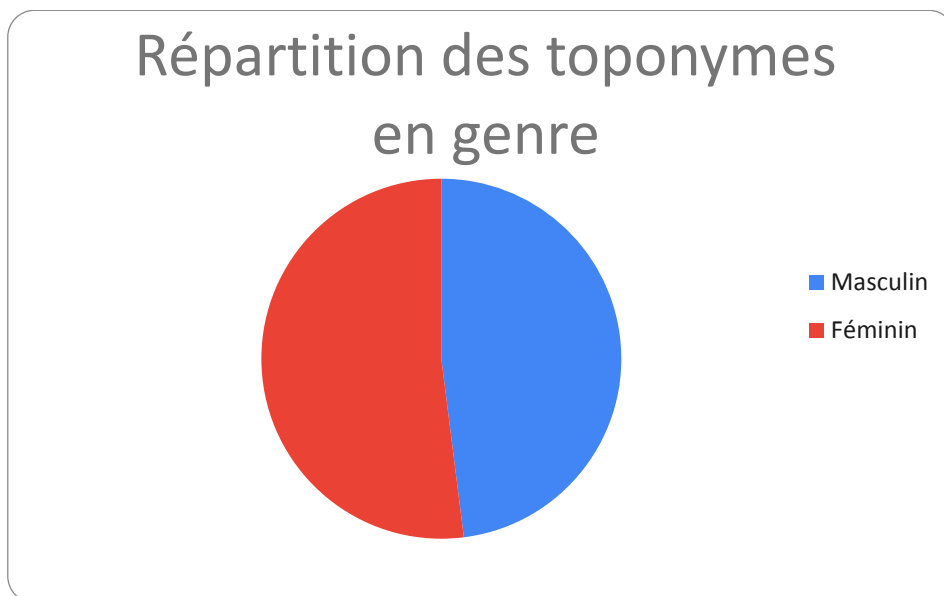
Noms portant la marque complète du féminin kabyle	Equivalent en français
<i>Taewint</i> * <sup>2</sup>	Flaque d'eau
<i>Tanutin (Tanut)</i>	Petit puit
<i>Tayzuyt</i>	Terre alluvionnaire
<i>Tiyilt</i> * <sup>3</sup>	Colline
<i>Tirect</i>	Tas de céréales
<i>Tazremt</i>	Serpent femelle
<i>Taberakt</i>	Baraque
<i>Tiqentert</i>	Pont
<i>Tineqlin (Taneqlett)</i>	Figuier

Noms portant la marque antéposée du féminin kabyle	Equivalent en français
<i>Tala</i> * <sup>2</sup>	Fontaine
<i>Tamda</i> * <sup>3</sup>	Etang /guelta
<i>Targa</i> * <sup>3</sup>	Canal/rigole

Noms commençant par d'autres consonnes (autres que le <i>t</i> kabyle)	Equivalent en français
<i>Lqahwa</i>	Café
<i>Lhara</i>	Demeure /domicile
<i>turna</i>	Tournant
<i>Bubzara</i>	(signification opaque)
<i>Ssekla</i>	(Voir explication page 48)

Féminin français	Equivalent en français
<i>La pépinière</i>	//

Cette classification nous sera utile au moment d'appréhender les emprunts présents dans notre corpus.



## 1.2. Le nombre

Il existe 2 nombres en kabyle : le singulier et le pluriel. D'après Kamal NAÏT-ZERRAD (1995 : 49) : « on distingue deux types de pluriels : le pluriel externe (ajout d'un suffixe), un pluriel interne (alternance interne) et un pluriel mixte (suffixe + alternance interne). Il y a modification de la voyelle initiale pour les trois types de pluriels (en général : a devient i). »

Dans notre corpus nous avons recensé cinq apparitions du pluriel. Tous les cas relèvent d'un pluriel externe c'est-à-dire le pluriel qu'on obtient par l'adjonction d'une terminaison et du changement de la voyelle initiale. Il s'agit de :

- *tineqlin* pluriel de : *taneqlett* (figuier) dans le toponyme *tineqlin n yestiten* ; nous constatons ici l'ajout de la terminaison « in » et le changement de la voyelle initiale « a » en « i » après suppression de la marque du féminin « t » à la fin du nom.
- *tanutin* (petit puits/source) ce nom n'est plus en usage dans le kabyle contemporain, c'est pourquoi son singulier *tanut* ne peut être qu'une reconstitution hypothétique, néanmoins, ce dernier est attesté dans la toponymie de l'Atlas marocain cité par Jeannine Drouin (2003 : 202). En effet, cet auteur cite le toponyme *imi n tanut* qu'il traduit par (débouché du petit puits). Par ailleurs, il y a lieu de citer également que son pendant masculin *anu* (sens différent du nom féminin) est attesté en toponymie kabyle.<sup>1</sup> Ainsi, si l'on se fie à cette reconstitution nous pouvons déduire qu'il s'agit bel et bien d'un pluriel externe avec une terminaison « in » combinée au passage de la voyelle initiale « a » à « i ».
- *ideyran* dans le toponyme *tala n ideyran* (fontaine des sangsues)
- *ibiryen* dans le toponyme *tiyilt n ibiryen* (colline des renards)
- *aeraben* dans le toponyme *axxam n waeraben* (maison des arabes)

Nous constatons que les noms *ideyran*, *ibiryen* et *aeraben* sont tous également formés Selon le modèle du pluriel externe « i....n ».

---

<sup>1</sup> Jean-Marie Dallet (1982 : 537) le donne comme suit : « *anu* (wa) ; gouffre ou puits naturel. Peu vivant, employé surtout en quelques top. : *iyil bb anu*, nom de village. *Anu bb eswel*, gouffre du djurdjura central non loin de l'aiguille de *talefata* ».

Il y a aussi le toponyme *Anuten* du côté d'Amechras.

## **2. Analyse des emprunts**

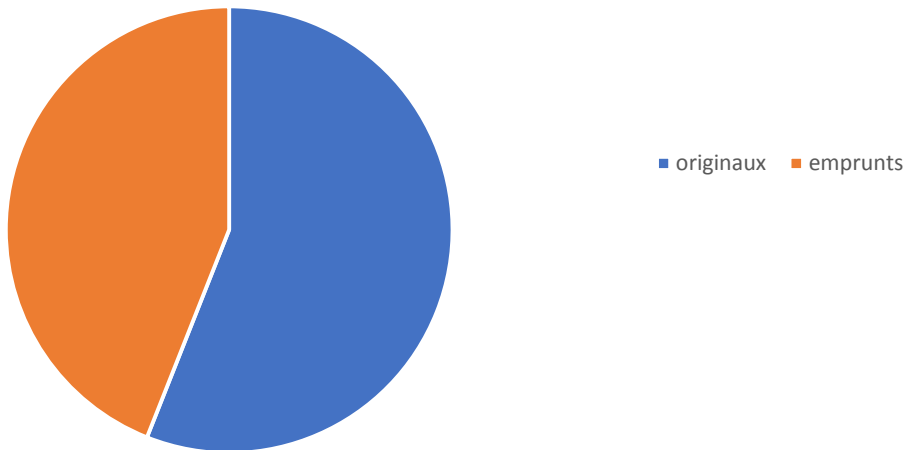
### **2.1. Définition**

L'emprunt est une conséquence directe du contact de langues. En lexicologie, ce phénomène se manifeste dès lors qu'une langue accueille dans son système un élément issu d'une autre langue (étrangère)... Il est question d'intégration car il y a un effort d'adaptation morphosyntaxique et phonétique de l'unité empruntée (exemple page 27). A l'inverse notamment du xénisme qui consiste à garder le mot dans sa forme initiale, tel qu'il se présente dans sa langue d'origine (exemple page 27). Cela est généralement dû au fait que certains mots d'une langue donnée qualifient une réalité étrangère à la langue emprunteuse. Nous pouvons aussi distinguer parmi les types d'emprunts le calque ; qui est le fait pour une langue de calquer une forme étrangère mais au moyen d'unités déjà existantes dans son vocabulaire, c'est une sorte de traduction littérale. G. Mounin le définit comme *un arrangement structural formé d'unités lexicales indigènes*. (2004 :58).

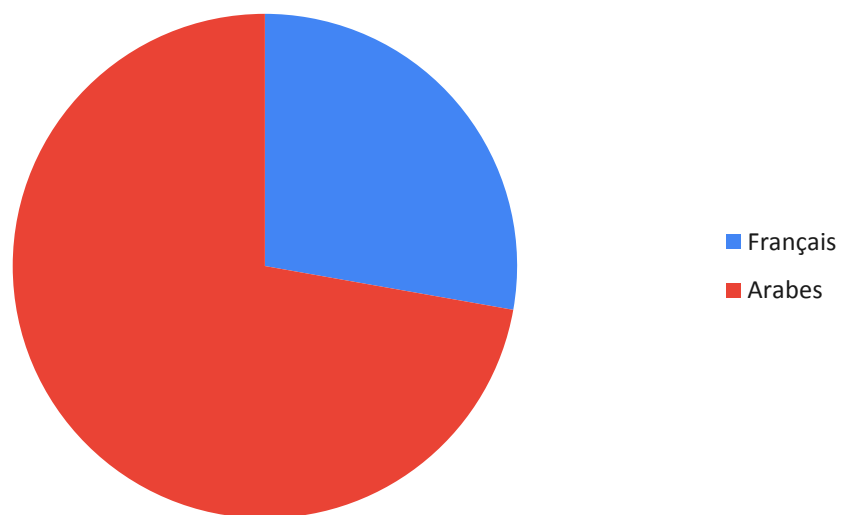
### **2.2. Taux et origine des emprunts**

Le kabyle, à l'instar de toutes les langues du monde, a emprunté des unités linguistiques aux langues avec lesquelles il a été ou est toujours en contact. Il s'agit en l'occurrence de l'arabe et du français. Dans notre corpus nous dénombrons 22 mots, qui selon leur morphologie, semblent être d'origine étrangère, ce qui nous donne 44%. Parmi ces emprunts 17 (34%) sont d'origine arabe (lkaf, lqahwa, lbir...) et 5 (10%) sont issus du français (lestad, taberakt, la pépinière...).

## Taux d'emprunts



## Origine des emprunts



## 1.1. Adaptation des emprunts

D'un point de vue morphologique, seul 12% (6 noms) ont connu une adaptation complète, tel est le cas, entre autres, de *acaṭu* (château d'eau) et de *tabeṛṛakt* (niche abritant un transformateur électrique). En effet, le nom *acaṭu*, en plus de son intégration phonétique s'est vu adjoindre la voyelle initiale (a) caractérisant la majorité des noms communs kabyles de genre masculin, se substituant, par là même, au déterminant français (le/un). Il en est de même du nom *tabeṛṛakt* encadré par le monème discontinu, t...t, en tant que marque du féminin.

Pour ce qui est des autres emprunts, qui représentent 30% (15 noms), malgré leur adaptation phonétique, leur morphologie reste étrangère aux règles morphologiques du kabyle. Ils commencent tous par une consonne (l, b, ṭ ou s).

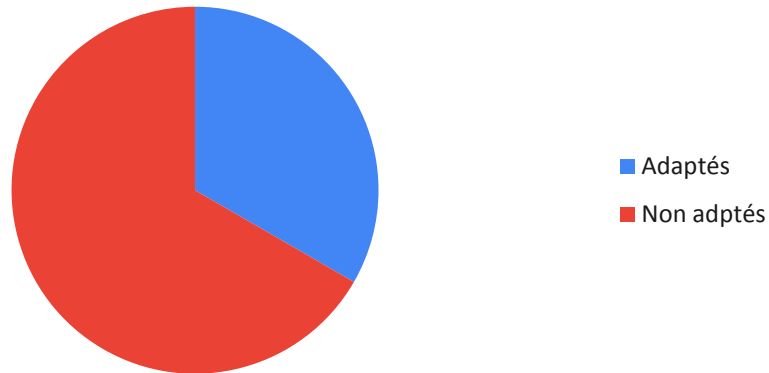
En ce qui concerne le *l*, il s'agit, en fait, de l'article défini de l'arabe « al ». Du fait que le nombre d'emprunts à l'arabe soit considérable, cette structure morphologique a fini par s'imposer même aux emprunts d'origine française en établissant une analogie entre le « al » de l'arabe et l'article défini « le » du français. Nous pouvons exemplifier avec les termes : *leinṣer* « source » emprunté à l'arabe et *leṣṭad* « stade » emprunté au français.

Certains de ces noms portent d'ailleurs la marque du féminin arabe *ṣ* rendue par la lettre/son final *a*. Nous citons par exemple le toponyme *lqahwa* (cafétéria).

Dans le nom *ṭurna* (tournant), par contre, le *a* final ne fait pas référence à l'arabe, mais plutôt à la marque du gérondif français *ant*.

En outre, il est un dernier mot d'origine française, qui ne présente aucune forme d'adaptation tant au niveau phonétique que morphologique. Il s'agit du toponyme « la pépinière » qui est un xénisme.

# Adaptation des emprunts



## 1. Composition et dérivation

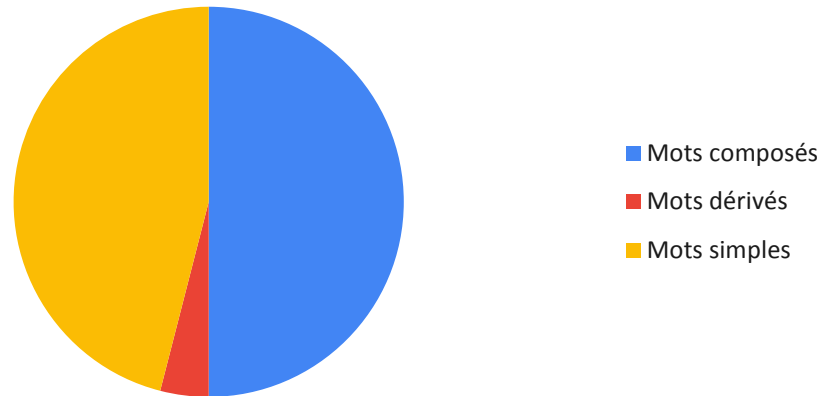
En kabyle, les deux procédés de création lexicale que sont la dérivation et la composition, sont tous les deux productifs.

La dérivation se répartit en deux types ; la dérivation grammaticale (qui permet de dériver des noms tels que : les noms d'agent, les noms d'action les noms d'instruments... et des verbes ; dérivés causatifs, passifs et réciproques), et la dérivation expressive dite aussi de manière.

La composition, elle aussi, se subdivise en composition proprement dite et la composition synaptique.

Dans notre corpus nous avons relevé 23 mots simples (46%), 2 dérivés (4%) et 25 composés (50%).

# Représentation des toponymes



## 2.3. Dérivation

Le nom propre *buzerzur* littéralement (propriétaire des étourneaux) est formé du nom *zerzur* (étourneau) et du préfixe *bu* qui marque la propriété. Généralement, les mots obtenus sur ce modèle de formation sont à cheval sur la classe des noms et celle des adjectifs.

Par ailleurs, nous pourrions, éventuellement, voir dans le nom *imzizwu* une forme de dérivation obtenue par l'association d'un préfixe *im* avec l'un des deux noms qui suivent, à savoir, *azizwu* « fin d'après-midi d'été durant laquelle souffle une brise fraîche » ou *uzzu* (*genêt*). Mais il n'en demeure pas moins que tout cela n'est qu'hypothétique étant donné l'opacité de la piste...

## 2.4. Composition

Les composés que nous avons relevés dans notre corpus relèvent tous de la composition synaptique, c'est-à-dire formés d'un premier élément (en tant que complété) et d'un deuxième élément (en tant que complément). Cette relation de détermination est souvent

indiquée par la préposition *n* (de). Dans certains cas, les éléments formant les toponymes composés divergent en genre et en nombre (4 noms) :

- *tiyilt n ibiryen* ( colline des renards ). Ici, le premier constituant est un nom féminin singulier tandis que le deuxième est masculin pluriel.
- *tala n ideyran* (fontaine des sangsues)...

Dans d'autres cas, la divergence ne concerne que le genre (10 noms) :

- *targa n umariy* (rigole de Amarigh/de la terre salée ). Dans cet exemple, les deux éléments ont en commun le nombre ; en l'occurrence les deux sont au singulier et diffèrent en genre car le premier est féminin alors que le deuxième est masculin.
- *Avrid n tyirdemt* (sentier du scorpion)...

Enfin, nous devons signaler un cas où la différence se manifeste au niveau du nombre seulement comme l'illustre l'exemple suivant (2 noms) :

- *axxam n waeraben* (maison des arabes) ici les deux noms se partagent le genre masculin tout en étant différents en nombre du fait que le premier est au singulier et que le deuxième au pluriel.
- *lbur n at sliman* (terre non défrichée des Ait-Slimane).

Du point de vue de la classe grammaticale des éléments formant les composés nous avons noté les constructions suivantes :

- **nom 1 + n + nom 2**

*lkaf n senşal* (escarpement/précipice d'argile)

*targa n umraw* (rigole du lieu nommé Amraw)...

- **nom + adjectif**

*lhara taqdimt* (habitation/maison ancienne) ...

- **nom + verbe au participe**

*tiqenţert yeryan* (pont ayant été brûlé) (pont brûlé)...

## **Conclusion**

Au moment de clore ce deuxième chapitre, premier en ce qui concerne l'analyse, nous allons revenir sur les résultats les plus importants auxquels nous sommes parvenus. Nous avons d'abord pu noter que les toponymes se répartissent équitablement du point de vue du genre avec un léger avantage pour les noms féminins 52% et 48% pour les masculins. De plus, parmi tous les noms propres que nous avons recueillis, une bonne partie d'entre eux sont des emprunts (44%) avec une domination de la langue arabe. Nous avons, par ailleurs, constaté que les noms composés occupent 50% de la totalité du corpus... Nous passons sans plus attendre à l'analyse sémantique dans le troisième chapitre.

**Troisième chapitre :**  
**Analyse sémantique.**

Ce troisième chapitre traitera des aspects sémantiques des toponymes composant notre corpus. Il y sera question de la motivation qui sous-tend le choix des noms attribués à chaque lieu, des fonctions assignées aux appellations (H. Halouane, 2020 : 47) ainsi que les procédés qui caractérisent le processus de dénomination (métaphore, métonymie...). De surcroît, nous allons interroger certaines des relations sémantiques (synonymie/antonymie) qui peuvent exister entre les toponymes.

Depuis le cours de linguistique générale de F. de Saussure, il est admis, dans le cadre la linguistique moderne, que le signe linguistique est arbitraire. Cela signifie qu'il n'existe aucun rapport naturel entre les deux faces du signe linguistique, à savoir le signifiant et le signifié. En d'autres termes, le rapport entre les deux faces du signe est conventionnel dans toutes les langues naturelles et au sein de toutes les communautés linguistiques. Qu'en est-il des toponymes<sup>2</sup>?

Il faut préciser que les éléments utilisés pour dénommer les lieux sont des unités linguistiques et à ce titre, ils sont soumis au principe de l'arbitraire. Par conséquent, nous devons plutôt interroger le rapport entre le toponyme et le lieu auquel il est attribué. De ce fait, s'il existe un rapport entre la nature du lieu dénommé et sa dénomination, nous pourrions avancer l'idée selon laquelle il y aurait bel et bien motivation, dans le cas contraire nous en déduisons que le lien est arbitraire.

Un toponyme peut être témoin d'événements historiques et d'activités diverses, garant d'une propriété individuelle ou collective, indicateur de la faune, de la flore et de la topographie des terrains ou, dans le cadre de la linguistique, une donnée diachronique importante attestant du passé sociolinguistique d'une région. Par ailleurs, un nom de lieu peut aussi comporter en soi des indications permettant la localisation.

---

<sup>2</sup> Il est à préciser que contrairement à F. De Saussure, E. Benveniste, lui, parle de rapport nécessaire entre le signifiant et le signifié et réserve la notion d'arbitraire à la relation entre le signe linguistique et le référent (1993 : 49-55)

Nous tenterons, ce faisant, de vérifier si l'ensemble des facteurs évoqués constituent les différentes motivations derrière chaque acte de dénomination.

A cet effet, nous entamons donc l'analyse de notre corpus en essayant de classer les différents toponymes qui y figurent moyennant les motifs évoqués plus haut comme grille de critères.

## **1. Toponymes évoquant un événement historique**

### ***Tiqentert yeryan***

Qui se traduit littéralement par « pont brûlé » mais nous lui préférons plutôt l'expression « pont ayant été brûlé » qui reste davantage plus fidèle au sens, idiomatiquement parlant, compte tenu de ce qui est exprimé par le verbe *ery* « être brûlé » à la forme participiale *yeryan*. Ceci étant, penchons-nous à présent sur l'historique du nom en question. On désigne par *tiqentert yeryan* une bonne partie de la rive nord de la rivière Sébaou appartenant au village Imzizou. En effet, un pont se dressait autrefois dans cette zone reliant la rive nord que nous venons d'évoquer à la rive sud (village de Chaïb, Mekla) et ce, avant l'indépendance du pays. La mémoire collective rapporte que c'était les colons d'une région voisine (Tamda, Ouaguenoune) qui ont mis feu à ce pont, qui était majoritairement fait de bois, afin de forcer les autorités de l'époque à faire construire un pont dans leur région. Ce nouveau pont existe encore aujourd'hui sous l'appellation de « pont de Tamda » reliant toute la région à la R.N.12.

## 2. Toponymes marquant la propriété

### *Lmecmel*

Ce terme est défini par J.M. Dallet (1982 : 95) comme suit : « *bien foncier communal* ». Il s'est transposé ici en toponyme désignant quelques parcelles de terre à la lisière du village qui ont été réservées à des fins d'utilité publique. A noter que *lmecmel* vient du mot arabe شامل (qui signifie global/total). Ce sera à partir de ce même mot que sera dégagée *tacemlit* « *entraide bénévole pour un travail dans l'intérêt du village(...)* » (idem) qui présente une contiguïté sémantique avec le mot *lmecmel*.

### *Tineqlin n yestiten*

Ce toponyme est composé d'un générique et d'un spécifique reliés par une préposition ; *n* (de), en français. Le générique représente un arboronyme *tineqlin* qui est le pluriel de *taneqlett* (figuier), le spécifique est un anthroponyme. Il s'agit du patronyme désignant la famille *Astit* (famille du village) par leur appellation locale. Le lieu était à l'origine un bout de terre que les propriétaires ont aménagé en y plantant des figuiers. Avec le temps, l'aire désignée par ce micro-toponyme s'élargira jusqu'à devenir un toponyme englobant certains lots de terrains voisins. Etant aussi une terre en bordure du village, la présence de l'anthroponyme vient prévenir toute intrusion.

### *Axxam n waeraben*

Littéralement maison des arabes. Il est question ici d'un lieu-dit qui se caractérise par la présence de constructions (trois maisons et une étable) aujourd'hui en ruines et inhabitées ayant été bâties sur les lieux par les propriétaires dans le but d'accueillir des paysans venus travailler la terre et originaires de régions arabophones d'Algérie d'où le terme *aeraben*. Le choix de cette

appellation est tout sauf anodin. En effet, dans le contexte socioculturel kabyle de l'époque le mot *aerab* (arabe) est très chargé sémantiquement. Il évoque entre autres le sème /étranger/ et qui dit étranger dit extérieur au groupe et à la langue du groupe. Le fait donc de dénommer ainsi, par origine ethnique, assure une fonction indicative rappelant la nécessité de ne pas intégrer les minorités à la communauté soucieuse de sa cohésion sociale et de son homogénéité ethnolinguistique.

### ***Amraw***

Toponyme désignant des terres à la périphérie du village. Ce nom provient de l'ethnonyme *Amraw* ; propriétaires des terres dont il est question, référant aux habitants d'un village portant le même nom dans la tribu des « Ait-Iraten ».

-une analyse similaire pourrait être effectuée sur les toponymes suivants :

### ***Lbir n uharun***

Puits appartenant à la famille Ouharoune .

### ***Lbur n at sliman***

Terre non défrichée appartenant à la famille Ait-slimane. Il s'agit d'une aire destinée au pacage.

### ***Tiyilt n at eli***

Colline des Ait-ali

### ***Tiyilt n emara***

Emara (Amara) est un anthroponyme, un prénom.

### 3. Toponymes servant à la localisation

#### *Lğameε n ufella*

*lğameε* signifie mosquée, il vient de l'arabe (جامع), qui évoque un rassemblement, pour la prière, en l'occurrence. Il s'agit d'un micro-toponyme regroupant la mosquée et ses environs. C'est le mot *ufella* (d'en haut) qui assure ici une fonction de localisation. Il indique, effectivement, l'emplacement de la mosquée dans le village. Cette indication prend tout son sens étant donné qu'il y a deux mosquées à Imzizou, l'autre mosquée est désignée par *lğameε n wadda* (mosquée d'en bas). Cependant, la distinction ne s'arrête pas seulement au simple souci de situer deux lieux du village, elle est rendue impérative si nous interrogeons les sèmes afférents qui s'activent avec l'un ou l'autre toponyme. Pendant que *lğameε n wadda*, (supplanté par *lğameε n ufella* sur le plan architectural), est, de nos jours, fréquenté presque exclusivement par les anciens du village attachés à des pratiques religieuses ancrées dans la tradition. *Lğameε n ufella*, lui, accueille des personnes de tous les âges et spécialement les jeunes qui sont plus rigides dans leur pratique de la religion. En d'autres termes, nous pourrions donc avancer que le toponyme *lğameε n wadda* évoque entre autres le sème afférent /pratique traditionnelle/ s'opposant au sème /pratique rigoriste/ qui s'active avec le nom *lğameε n ufella*.

En plus des toponymes contenant une indication directionnelle comme ceux que nous venons de voir, d'autres marquent la localité autrement. Il s'agit dans le cas présent de noms propres ayant pour générique un hydronyme et pour spécifique un toponyme, ce second élément vient indiquer le lieu exact où se situe cet hydronyme :

#### *Targa n umariy*

*targa* signifie canal ou rigole. *Amariy* est un toponyme, il situe la rigole et la distingue des autres. Idem pour *targa n umraw*.

### *Amdun n lbur*

*amdun* signifie bassin. *Lbur* revoie à une terre en friche. Le toponyme renseigne sur la présence d'un bassin dans l'aire désignée par le nom *lbur*.

## **4. Toponymes motivés par les propriétés géologiques du terrain**

### *Lkaf n senşal*

*lkaf* est un mot arabe adapté à la langue kabyle, défini par J. M. Dallet (1982 :397) comme : « *précipice, terrain à pic* ». *senşal* est aussi d'origine arabe et fait référence à l'argile d'une manière générale. Le toponyme *lkaf n senşal* décrit une zone sur la rive sud de la rivière par ses caractéristiques géologiques. De violentes crues ont, en effet, rongé la rive jusqu'à en faire un précipice concave de plusieurs mètres de haut, mettant à mal les couches de terre et laissant apparaître par là-même la strate d'argile qui est d'ordinaire enfouie sous terre. Ce nom propre assure, par ailleurs, une fonction informative et indicative, du fait qu'il renseigne sur certaines données géologiques caractérisant les terres de la région.

### *Tamda n leblađ (ou leblatt)*

*Tamda* est un hydronyme qui signifie étang ou guelta. Tandis que *leblađ* est l'une des formes d'emprunt, encore très proche de l'arabe, servant à désigner la pierre ou la roche. L'autre forme étant *ablađ* plus intégrée et adaptée à la langue kabyle contemporaine. Ce toponyme pourrait donc se traduire par « étang aux pierres ». L'aspect du lieu vient en tout cas corroborer cette dénomination sachant qu'au-dessus de l'étang se dresse un affleurement rocheux assez massif faisant saillie en direction du lit de la rivière. Cette même structure de roche servait jadis de plongoir aux baigneurs, à une époque où aller à la mer l'été n'était pas encore en vogue. Ce toponyme a aussi fait surface dans l'ouvrage de *Abderahmane Yefsah* sur *Tamda n leblađ et Taouarga*. En effet, la manière dont l'auteur a situé l'endroit nous a nécessairement amené à penser qu'il s'agit d'un même lieu, abordé à différentes époques de l'Histoire. Pour nous,

*Tamda n leblad* est un hydronyme ne dépassant pas le cadre de lieu-dit alors que chez *A. Yefsah*, il est question d'un toponyme à proprement parler, recouvrant une vaste aire géographique. Si tel est le cas, le toponyme aurait donc subi sous la pression de l'émergence toujours plus accélérée de nouvelles dénominations limitrophes, un rétrécissement territorial jusqu'à revenir à ce qu'il était au départ, à savoir ; un hydronyme...

## 5. Toponymes motivés par leurs spécificités

### *Tirect*

Au plan linguistique *tirect* signifie « *tas de céréales ou de légumes secs battus (blé, fèves, lentilles, etc.)* » J. –M. Dallet (1982 :704). Nous tenons à préciser que ce tas est de forme conique. Concernant notre toponyme, il est issu d'un rapprochement analogique établi entre la topographie du lieu et la forme d'un tas de céréales qu'on obtient une fois battues et vannées. L'appellation est ainsi le produit d'une métaphore.

### *Aqerru*

En kabyle *aqerru* signifie « tête » ; la partie supérieure du corps. D'ailleurs, le lieu désigné par ce toponyme est le point culminant du village, il est donc question, ici, de l'établissement d'un lien sémantique sur la base d'une métaphore entre le lieu *aqerru* et le référent réel du terme servant à la désigner, étant donné qu'ils se rejoignent sur une caractéristique commune, à savoir, le fait de se situer au sommet. Au-delà des sèmes inhérents qu'on connaît au mot *aqerru*, il est important de souligner le changement de sens qu'a subi ce même mot en étant toponyme. En effet, il cesse, ici, de renvoyer à la tête et désigne dorénavant un cimetière. Puisque c'est sur ce lieu que sont inhumés les défunts du village.

### ***Imzizwu***

*Imzizwu* est le nom du village où sont situés les lieux désignés par les toponymes qui constituent l'objet de notre analyse. Pour tenter d'appréhender sa signification, nous ferons appel à deux hypothèses qui sont souvent évoquées au sujet de ce nom. La première consiste à le rattacher à *azizwu* ; « *moment où un vent frais s'élève en fin d'après midi, venant de la mer. Fraicheur de l'après midi d'été, par bon vent* » J. –M. Dallet (1982 :960). La seconde relie ce toponyme à une plante particulièrement abondante sur les parties élevées du village, il s'agit du genêt ;*uzzu* en kabyle.

### ***Turna***

Ce mot est l'adaptation à la langue kabyle du mot tournant, il s'agit d'un odonyme ponctuel. Il évoque la courbe, très raide, que décrit un virage bien particulier.

### ***Amariy***

Ce toponyme est issu du verbe kabyle *imriy* qui signifie (être salé). Le lieu a donc été dénommé ainsi en raison du haut degré de salinité de ses terres. De plus, le mot *amariy* existe comme unité lexicale hors toponymie, donné par J. –M. Dallet (1982 :517) dans son dictionnaire avec comme définition : « *l'excès de sel qui sort quand on fait fondre le beurre salé* ».

### ***Leinşer n uqermud***

*leinşer* est un hydronyme qui renvoie généralement à l'orifice d'une source ou plus particulièrement à une source à l'état primaire, sans grand aménagement de la part de l'homme. Tandis que le spécifique *aqermud* renvoie à la tuile. Ce deuxième élément renseigne, par ailleurs, sur le caractère traditionnel de la source, car à défaut d'avoir des matériaux plus développés pour ce genre d'activités, on se rabattait souvent sur des tuiles qui étaient disposées

de manière à contenir l'eau qui s'écoulait de sous terre. A noter que les tuiles employées étaient de forme incurvée afin de servir de réceptacle adéquat. C'est la tuile berbère.

### ***Lhara taqdimt***

Ce lieu-dit se traduit par ancienne maison/habitation. Elle se distingue de toutes les autres par son aspect vétuste, reflété notamment par sa structure conçue pour accueillir une famille élargie. Cette dénomination dénote donc un mode de vie ancien qui tend de plus en plus à disparaître.

N.B. : il y a, dans le village, plusieurs lieux-dits portant le même nom.

## **6. Toponymes d'origine hydronymique**

### ***Asif***

*Asif* signifie rivière. C'est par ce nom commun qu'est désignée par les autochtones la partie de la rivière Sébaou coulant le long du territoire d'*Imzizwu*. En plus des sèmes qui lui sont inhérents tels que /eau/, /pêche amateur/ et /abreuvoir/... le mot *asif* recèle également des sèmes afférents notamment celui d'/immoralité/. Ceci est dû au fait que le lieu en question soit éloigné du centre du village et échappe ainsi à tout contrôle social. *Asif* est, dès lors, devenu synonyme de mauvaise fréquentation, d'excès et lieu de rencontre entre individus peu recommandables.

### ***Amdun***

Comme expliqué précédemment *amdun* est un bassin destiné à retenir l'eau, aménagé par l'homme le plus souvent pour faire office d'abreuvoir lorsque les points d'eau se font rares et soutenir les cultures agricoles estivales, très gourmandes en eau. Ce toponyme se fait donc témoin de la vie pastorale qui est au cœur des activités du village.

### ***Taewint***

H. Halouane définit ce mot comme suit : « *petite flaque d'eau aménagée et accueillant l'eau qui jaillit de sous terre* » (2020 :48). *Taewint* se rapproche ainsi d'*amdun* dans le sens où ces deux hydronymes se rejoignent en vertu d'un trait sémantique commun ; le fait d'être des points d'eau ayant fait l'objet d'aménagements humains.

### ***Alma***

Dans la langue kabyle, *alma* est une terre hydromorphe, qui après le passage de fortes pluies, se trouve gorgée d'eau. Ce nom évoque le plus souvent une proximité avec d'autres points d'eau tels qu'une rivière. Ce mot était l'ancien nom de Boudouaou actuel.

### ***Tanutin***

Dans le kabyle, ce mot a disparu en synchronie. Selon J. Drouin (2003 :202) il s'agirait du pluriel du mot *tanut* (petit puits) qui lui-même est le diminutif du terme pan berbère *anu* qui veut dire puits dans plusieurs variétés du berbère, alors qu'en kabyle, il s'apparente plus à gouffre. Par ailleurs, le lieu désigné par ce toponyme est aujourd'hui une succession de valons où rien n'atteste d'une présence d'eau quelconque, ce qui nous amène à parler de paradoxe entre le lieu et son nom comme celui évoqué par M. A. Hadaddou cité par H. Halouane (2020 :45) au sujet du toponyme *Tigulmimin*. Cela laisse se profiler le spectre d'un épisode de forte sécheresse qui aurait pu altérer les caractéristiques de l'endroit nommé *tanutin* en faisant disparaître toute source d'eau. Dans un tel cas de figure le toponyme serait le dernier vestige d'une époque dont le souvenir s'est perdu.

### ***Acaçu***

Ce toponyme est l'adaptation au kabyle du mot château. Il s'agit à l'origine du nom château d'eau qui est devenu par ellipse le toponyme *Acaçu*.

## 7. Toponymes en lien avec la faune et la flore

### *Tala n yideyran*

Ce toponyme pourrait se traduire par (fontaine des sangsues), *tala* étant la fontaine et *ideyran* (pluriel de *adyer*) étant les sangsues. Ce toponyme qui était à l'origine un hydronyme a fini par recouvrir toutes les terres environnantes. Le choix du mot *ideyran* mérite que nous nous y attardions. En effet, de par leur nature de vers hémato-phages, les sangsues ont une réputation peu enviable rappelant le trait sémantique /parasite/. Le nom *Tala n yideyran* pourrait donc avoir vu le jour par souci sanitaire, sa fonction est préventive, elle sert à indiquer aux habitants des lieux qu'il serait préjudiciable d'utiliser l'eau de la fontaine à des fins alimentaires, surtout que les établissements dispensant des soins médicaux n'ont pas toujours été là.

N.B. : la source éponyme du lieu désigné par *Tala n yideyran* a disparu aujourd'hui.

### *Tazremt*

*Tazremt* est la femelle du serpent. Ce mot est formé sur le nom masculin *azrem* auquel on a ajouté les marques du féminin. L'endroit qui porte ce toponyme se situe à la frontière ouest du village, c'est une aire relativement déserte qui constitue l'habitat parfait pour les reptiles. D'après les informateurs, ce lieu a été nommé ainsi car on y rencontrait souvent un grand serpent, (peut-être une couleuvre de Montpellier qui est le serpent le plus imposant qu'on puisse rencontrer sur place). Néanmoins, le fait d'avoir opté pour le genre féminin pour qualifier cet animal a dû être motivé par un détail en particulier, sans doute la présence d'autres serpents de taille inférieure qui ont été assimilés à des juvéniles engendrés par le plus grand spécimen. De plus, et bien que les couleuvres soient inoffensives pour l'Homme, le toponyme *Tazremt* comporte le sème /danger/, il vient imposer une prudence à quiconque s'aventurant sur les lieux.

### ***azemmur***

*azemmur* est un nom indénombrable qui signifie l'olive ou les olives. Dans le cas présent, il s'agit d'un micro-toponyme qualifiant une oliveraie qui donnera à son tour son nom au champ dans lequel se trouve cette plantation. Le procédé de dénomination ici est la métonymie ; les arbres ayant été désignée par leurs fruits et, par extension, le terme *azemmur* a fini par signifier champ.

Une analyse similaire peut être effectuée sur les toponymes suivants :

### ***Tiyilt n ibiryen***

Littéralement (colline des renards). Ce toponyme est l'un des seuls témoins qui renseigne sur la présence de cette espèce de canidés que l'on rencontre que très peu dans la région.

### ***abrid n tyirdemt***

Pouvant se traduire par (sentier du scorpion), encore une fois la prudence est de mise car cette piste est tracée au pied d'un talus jonché de petits terriers creusés par ces arachnides dont le venin est très souvent toxique.

### ***Buzerzur***

Nous pouvons séparer ce nom en deux, ce qui donnerait d'un côté la particule *bu* qui pourrait, selon F. Cheriguen (1993 :68), avoir comme équivalent en français l'expression « *celui au(x)* ». Pendant que, d'un autre côté, nous dégagerons le terme *zerzur* qui se traduit par étourneau(x). Le toponyme dans sa globalité signifierait (propriétaire des étourneaux) renseignant ainsi sur la prédilection qu'a cet oiseau migrateur pour le lieu dénommé *buzerzur*.

## 8. Toponymes relatifs aux activités diverses du village

### *Annar n userwet*

Ce toponyme signifie aire à battre. Il renseigne un peu plus sur le rapport étroit entre les habitants du village et l'agriculture. En effet, dans un passé relativement récent, durant l'été, ce lieu était la scène d'une activité foisonnante et effrénée car avant l'arrivée de la technologie dans le domaine, le battage était une étape très importante ayant son charme et son savoir-faire d'où la nécessité d'avoir un espace réservé à cette activité.

### *Lqahwa*

En tant que toponyme ce mot signifie cafétéria, il peut, toutefois, renvoyer à café. C'est au moyen de la métonymie que le mot *lqahwa* a subi un transfert de sens et est aujourd'hui employé à la fois pour parler de café mais aussi de l'endroit où ce dernier est consommé. En plus d'être un lieu d'activité commerciale *lqahwa* peut parfois être l'équivalent de ce qu'était autrefois *tajmaet* (lieu de rassemblement entre hommes d'un même village). Ce toponyme évoque ainsi l'exclusion des femmes qui elles ont comme lieu de rassemblement *tala* (la fontaine). A cet égard, il va sans dire que *lqahwa* et *tala* partagent une relation d'exclusion mutuelle en ce sens que l'une soit exclusivement réservée aux hommes et l'autre tout le contraire.

### *Lestad*

Il s'agit ici de l'adaptation partielle du mot (stade) à la langue kabyle. Ce lieu a été aménagé pour permettre aux jeunes de se divertir, ce sera ensuite tout le pourtour du stade qui sera désigné par le toponyme.

Une analyse similaire pourrait être effectuée sur les toponymes suivants :

### ***Taberrakt***

Adaptation au kabyle du mot (baraque). Ce micro- toponyme tire son nom d'un poste contenant un transformateur d'électricité, construit à l'époque coloniale. On a désigné la construction par baraque étant donné qu'elle contrastait avec les autres types d'habitations environnantes qui étaient bien plus modestes. Ou parce que ses constructeurs la désignaient par baraque. Outre cela, ce lieu constituait un lieu de retrouvailles le soir pour les gens qui habitaient à l'extrémité ouest du village.

### ***La pépinière***

Ce toponyme datant également de l'époque coloniale n'a pas subi d'adaptation au kabyle (c'est donc un xénisme) et est resté tel quel, dans sa forme linguistique d'origine ; le français. Le rapport de domination linguistique (favorable au français par rapport au kabyle) a sans doute favorisé le statu quo, ceci ajouté au fait que pépinière évoque une activité différente de ce qu'on connaissait à l'époque où ce mot a été introduit.

### ***Tayzu(y)t***

Terre alluvionnaire qui est souvent synonyme d'activité agricole prolifique du fait de la richesse des sols.

## **9. Toponymes à significations opaques**

Plus des trois quarts des toponymes figurant dans notre corpus ont pu aisément être analysés nous permettant de dégager les motifs ayant pu conduire à chaque dénomination et les fonctions que pourrait occuper chaque nom en relation avec son environnement. Cependant, une poignée de noms propres est restée dans l'opacité, n'offrant pas de piste à explorer et, si piste il y avait, nous ne serions en mesure d'en affirmer le degré de validité. De ce fait, nous rangeons dans la présente catégorie les quelques toponymes restants avec, si possible, une tentative d'explication pour chacun :

### ***Tamda n uleclac***

*Tamda* a déjà été évoqué antérieurement. C'est le mot *uleclac* (*aleclac* si l'on enlève la marque d'état) qui pose problème à l'analyse. Nous pourrions tenter d'établir un rapprochement avec le mot *aleccac* « *jeune arbre, jeune rejeton d'arbre(...). Endroit où les rejetons poussent spontanément* » J. –M. Dallet (1982 :444). De plus, la nature du générique, *tamda* qui est un hydronyme vient conforter l'idée d'une flore abondante aux abords de l'eau car là où le sème /eau/ est présent, le sème /végétation/ l'est aussi. En d'autres termes, nous pourrions avancer à titre d'hypothèse que le mot *aleclac* pourrait être une variante de *aleccac* dû au phénomène de variation linguistique...

### ***Leeric***

De prime abord, ce mot serait d'origine arabe si nous prenons en compte la forme dans laquelle il se présente. Par ailleurs, deux mots assez proches morphologiquement et phonétiquement s'imposent au moment d'étudier ce toponyme. Il y a d'une part, le mot *taerict* qui représente, dans l'ancien style d'habitation, une soupente servant à créer une pièce supplémentaire au dessus de l'étable. D'autre part, nous pourrions également tenter un rapprochement avec le terme *aeric* qui a plusieurs significations si nous nous fions à J. –M. Dallet (1982 :999). Il signifie, entre autres, « *claire suspendue au-dessus du foyer (on y faisait sécher les glands) / berceau d'herbe et de feuillage aménagé dans un arbre pour y faire la sieste ou y déposer des figues. / treillis ; treillage de vigne ; tonnelle* ».

### ***Targa n icebliwen***

Même cas de figure ici encore car c'est le spécifique *icebliwen* qui constitue un obstacle à la compréhension globale du toponyme. Selon certains dires, il s'agirait d'un ethnonyme (Ait Chebla), mais l'incertitude autour de cette assertion ne nous permet pas d'aller plus loin.

### *Ssekla*

Nous pourrions tenter d'établir une correspondance entre ce toponyme et le mot *aseklu* qui est l'une des formes de la langue Amazighe pour désigner l'arbre. Néanmoins, ce dernier, bien qu'attesté dans certains dialectes marocains, reste, dans la région qui nous intéresse, un néologisme introduit dans le cadre d'un aménagement linguistique. Sous ce rapport, il semblerait peu probable que le nom *Ssekla* soit effectivement issu du mot *aseklu* dont la trace reste introuvable dans la langue kabyle à proprement parler.

### *Tala n uciba*

Vu la consonance avec laquelle se présente le spécifique de ce nom, tout porte à croire qu'il puisse s'agir d'un anthroponyme. Serait-ce à l'origine *Tala n uciban* (fontaine de l'homme aux cheveux blancs ?). Ce rapprochement est plus d'ordre morphologique et phonétique qu'autre chose et ne donne, par conséquent, pas de grandes certitudes.

### *Lekmayen*

De prime abord, deux mots semblables phonétiquement à ce toponyme s'imposent. Il y a *akamyun* (le camion) et *lekmin* (le fait de rester caché, confiné...). La première hypothèse paraît peu plausible car *Lekmayen* renvoie à une colline qui est très escarpée de tous les côtés ce qui rendrait presque impossible l'accès par camion. De plus, rien dans la forme du lieu n'évoque celle d'un camion, par conséquent, cela balaie l'idée selon laquelle le lieu ait été dénommé ainsi en référence aux poids lourds. La seconde hypothèse paraît quant à elle beaucoup plus valable. En effet, si la première a été écartée en raison de la nature de l'endroit, la deuxième se trouve par là-même renforcée. Si l'on étudie de plus près la morphologie du toponyme *Lekmayen* nous pourrions remarquer qu'il porte les traces du duel en arabe (ayn=deux) (cette catégorie du nombre vient juste après le singulier et avant le pluriel faisant référence à une entité composée de deux personnes ou choses...). Sous ce rapport, nous pourrions rendre le sens de ce nom par (les deux cachés). Peut-être qu'à un moment où à un autre, cet endroit isolé avait servi de refuge à deux personnes fuyant un danger...

-Il reste le nom *Bubzara* auquel nous n'avons pas pu trouver d'écho ailleurs.

## **Conclusion**

L'analyse sémantique des toponymes nous a permis avant tout de réaffirmer la place prépondérante qu'occupe l'activité agricole et pastorale au sein du village à travers la présence numériquement supérieure des hydronymes, oronymes et tous les noms qui ont trait à l'agriculture dans notre corpus. Il n'en demeure pas moins que les dénominations ne se sont pas seulement arrêtées aux éléments que nous venons d'évoquer, car la toponymie de la région évoque également une faune variée, une flore endémique des climats méditerranéens ainsi que des reliefs formés au gré des événements météorologiques divers. En outre, certains noms de lieux recèlent une certaine historicité pouvant nous renseigner sur la complexité des rapports humains sur ce territoire, à différentes époques...

## **Conclusion générale.**

Notre travail touche maintenant à son terme. Nous avons tenté, tout le long de l'analyse, de répondre à notre problématique qui interroge les toponymes de notre corpus d'un point de vue morphologique et sémantique. Les résultats auxquels nous sommes parvenus durant la recherche nous ont permis de constater que le genre des noms était relativement équilibré, le masculin représente 48% contre 52% pour le féminin. De plus, nous avons également été en mesure de confirmer certaines de nos hypothèses de départ, à savoir, la prédominance de noms de souche kabyle 56% pour seulement 44% d'emprunts, les toponymes composés 50% sont légèrement plus nombreux par rapport aux noms simples 46%. Les noms de lieux ayant été formés à base de dérivation sont plus minoritaires 04%. Par ailleurs, nous avons aussi pu affirmer que les toponymes ayant trait à l'eau (les hydronymes donc) sont effectivement les plus représentés dans notre corpus à travers les noms : (*targa, tamda, asif, lbir...*). Les noms propres qui évoquent l'agriculture, si nous analysons de manière globale, ne sont pas en reste eux non plus.

En outre, s'il fallait parler d'une difficulté en particulier, rencontrée lors du travail, ce serait celle de l'opacité présentée par certains toponymes. En effet, chaque nom à signification opaque pourrait soulever une multitude de pistes, mais celles-ci ne peuvent, généralement, être formulées qu'à titre d'hypothèses, chose qui, à l'arrivée, ne nous permet pas de tirer des conclusions solides sur lesquelles s'appuyer. Cependant, ces dernières pourraient avoir leur importance à l'avenir, dans l'optique d'une étude plus approfondie et plus élargie géographiquement parlant.

Nous pourrions saisir les apports que pourrait avoir notre travail sous plusieurs angles. D'une part, nous pensons que, pour une langue qui est jusqu'à très récemment confinée dans l'oralité, la toponymie pourrait suppléer un tant soit peu l'absence de traces écrites, elle fait office de documents diachroniques qui témoignent des états antérieures de la langue kabyle. Ainsi, nous avons essayé d'exploiter au maximum les toponymes pour faire ressortir ce qu'ils recèlent comme informations pouvant contribuer à la sauvegarde et l'enrichissement lexical du

kabyle. D'autre part, cette étude a permis de réactualiser certains noms de lieux qui seraient sans nul doute tombés dans l'oubli et qui pourtant, donnent un grand nombre d'indications sur les époques et changements qu'a traversés la région du village *Imzizwu*, région désignée par l'enquête.

Toutefois, notre aire d'investigation reste relativement limitée eu égard à l'étendu totale de la vallée, cela signifie que nos résultats ne sont que partiels et que nous ne pourrions vraiment prétendre à l'exhaustivité qu'en étendant notre zone d'enquête. Ceci dit, ce travail pourrait donc servir de point de départ à de futures recherches si celles-ci sont menées dans une région voisine.

# **Bibliographie**

- BELGHANEM, A., 2014, *La sémantique interprétative Du mot au corpus et du sème aux formes sémantiques I*, Texto ! Textes & Cultures, Volume XIX, 1
- BENVENISTE, E., 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris, N.R.F. Gallimard.
- CHERIGUEN, F., 1993. *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*. Epigraphe ALGER.
- DALLET, J.-M. 1982. *Dictionnaire kabyle-français*. Selaï Paris.
- DROUIN, J. *Éléments de toponymie berbère dans l'Atlas marocain* .In : Nouvelle revue d'onomastique, n°41-42, 2003. Pp. 197-219.
- DUBOIS, J. et al. 1989. *Dictionnaire de linguistique*. Larousse.
- HADDADOU , M, A., 2011. *Précis de lexicologie amazighe*. ENAG
- HALOUANE, H. *Système hydronimique de la région d'Ogdal : reconstitution d'un savoir hydrographique et lexicologique*. In : مجلة الممارسات اللغوية : vol. : 11, n°3, 2020. Pp. 41-60.
- LEHMANN, A. et MARTIN-BERTHET, F., 2000. *Introduction à la lexicologie Sémantique et morphologie*. Nathan Université
- MOUNIN, M. 2004. *Dictionnaire de la linguistique*. Quadrige/Puf.
- MULON, M. « Toponymie ». *Encyclopaedia Universalis*.
- NAIT-ZERRAD, K., 1995. *Grammaire du berbère contemporain (kabyle) I-morphologie*. ENAG
- NEVEU, F. 2005. *Lexique des notions linguistiques*. Armand colin
- YEFSAH, A. 2018. *Tamda Lablatt & Taourga ou la légende d'Ahmed Omar Mahiedine. La kabylie au XIX<sup>e</sup> siècle. Essai. Le montagnard*.
- YERMECHE, O. *Les dénominations de lieux en Algérie : entre toponymie coloniale, toponymie(s) officielle(s) et toponymie(s) spontanée(s)*. In : études et documents berbères. N° (39-40), 2018. Pp 387-400

## **Annexes :**

## -Corpus :

Hydronymes	Oronymes	Faune	Arboronymes	Infrastructures
-Acaṭu	-Aqṣeru	-Bu ṣarṣur	-Azzemur	-Axxam n waeraben
-Alma	-Leeric	-Tazremt	-Tineqlin n yestiten	-Lḡameε n uffela
-Amdun	-Lekmayen			-Lḡameε n wada
-Amdun n lbur	-Lkaf n ṣeṣṣal			-Lḡara taqdimt
-Asif n Sébaou	-Tayzuyt			-Lqahwa
-Lbir n uharun	-Tiḡilt n at eli			-Lestad
-Leinṣer n uqermud	-Tiḡilt n emara			-Taberakt
-Taewint	-Tiḡilt n ibireyēn			-Tiḡentert yeryan
-Taewint n uxeddal	-Tirect			
-Tala n uciba				
-Tala n ideyran				
-Tamda n amiruc				
-Tamda n leblad				
-Tamda n uleclac				
-Tanutin				
-Targa n icebliwen				
-Targa n umariy				
-Targa n umraw				

Activités agricoles	Actes de propriété	Odonymes ponctuels	Odonymes	Autres
-Amariy	-Amraw	-ṭurna	-Avrid n tyirdemt	-Bubzara
-Annar n userwet	-Lbur n at sliman		-Lmecmel	-Imzizwu
-La pépinière				-Ssekla